



Trouver un job avant 18 ans : est-ce possible ?

Vous êtes nombreux à vouloir travailler pendant les vacances scolaires et gagner un peu d'argent pour être plus indépendants financièrement !

Et à la question que vous vous posez certainement « est-il possible de trouver un job même si l'on est mineur ? » la réponse est OUI même si ce n'est pas facile !

Ce document va vous apporter des conseils pratiques pour vous aider à décrocher un job.

Ne baissez pas les bras et faites de votre âge un atout !

Disponibilité, dynamisme, énergie... sont vos points forts. Même si certaines dispositions liées aux horaires et à la durée du travail sont jugées contraignantes aux yeux des employeurs, les secteurs que nous vous présentons ici sont plus ouverts aux moins de 18 ans. Alors tentez votre chance !

Retrouvez également les alternatives au job à valoriser sur votre CV.

Énergie
Sens
Adaptabilité
Atouts
contact Points
Motivation
Réactivité
forts
Dynamisme
Disponibilité

À partir de quel âge peut-on travailler ?

La loi autorise les jeunes à travailler dès 16 ans (avec l'autorisation des parents ou du représentant légal).

Et pour les jeunes de 14-15 ans

- Travail autorisé une partie des vacances scolaires sous certaines conditions.
- L'employeur doit demander l'autorisation à l'inspection du travail 15 jours avant l'embauche du jeune (celle-ci dispose de 8 jours pour informer d'un éventuel refus).

Vous devez être déclaré !

Ne vous laissez pas tenter par un travail « au noir » c'est illégal et vous n'êtes pas couvert en cas d'accident.

Les emplois d'été sont très souvent à durée déterminée et font l'objet d'un contrat de travail écrit remis dans les 48h suivant votre embauche.

Pourquoi travailler avant 18 ans est-il plus contraignant pour les employeurs ?

Parce que... vous ne pouvez pas effectuer plus de 35h par semaine (sauf exceptions). La pause journalière est de 30 mn consécutives toutes les 4h30. Vous devez bénéficier de 2 jours de repos consécutifs par semaine dont le dimanche. Vous ne pouvez pas travailler les jours fériés (sauf exceptions) et certains emplois sont interdits aux mineurs : débits de boissons, activités dangereuses et pénibles par exemple.

Plus d'infos sur <https://travail-emploi.gouv.fr> rubrique Droit du travail/temps de travail



Pour les moins de 16 ans :

- le travail de nuit est interdit de 20h à 6h sauf exceptions
- repos entre 2 jours de travail : 14h

Pour les 16-17 ans :

- le travail de nuit est interdit de 22h à 6h sauf exceptions
- repos entre 2 jours de travail : 12h

C'est pourquoi, les employeurs sont plus réticents à recruter des mineurs car ils redoutent les formalités administratives et craignent également leur manque d'expérience, de maturité. Aussi c'est à vous de **convaincre** en redoublant d'**efforts** et de **persévérance**.

Conseils utiles pour décrocher un job

Vous devez faire preuve d'une réelle motivation, de persévérance et ne pas attendre que cela tombe du ciel ! Quelques pistes à creuser :

- Activez votre réseau : famille, amis, voisins... parlez-leur de vos recherches. L'entourage est un levier qui s'avère souvent efficace !
- Jouez la carte du contact direct et déplacez-vous.
- Déposez des annonces : commerces de proximité, boîtes aux lettres des particuliers.
- Pensez aux sites des entreprises (page ou rubrique emploi).
- Envoyez des candidatures spontanées.
- Restez en alerte sur les réseaux sociaux
- Déplacez-vous sur les forums jobs. A suivre sur www.infos-jeunes.fr rubrique Agenda
- Consultez www.pole-emploi.fr : les offres saisonnières sont accessibles à tous.
- Rédigez votre CV en cohérence avec l'offre de job : valorisez vos compétences et toutes vos expériences (stages, bénévolat, sport dans un club, musique dans un groupe...), si minimales soient-elles à vos yeux, elles représentent beaucoup pour un recruteur et peuvent faire la différence.
- N'hésitez pas à recontacter l'entreprise où vous avez effectué votre stage.

Les pistes à creuser...

Il n'existe pas d'offres spécifiques pour les mineurs ! Tentez votre chance auprès des employeurs qui recrutent en montrant votre potentiel et votre détermination ! Certains secteurs sont plus ouverts aux jeunes mineurs sans qualification, sans expérience.

Le baby-sitting

Garder les enfants des voisins, d'amis, de la famille... il y a mille et une façons de trouver ce type de job. Mais c'est très souvent par le bouche à oreille que les jeunes décrochent du baby-sitting aux week-ends, pendant les vacances scolaires, en soirées, après la classe, de façon occasionnelle ou plus régulièrement. Aucun diplôme n'est requis mais une formation au Bafa, aux premiers secours, d'initiation au baby sitting est un plus qui peut vous distinguer des autres candidats.

Plus d'infos en consultant notre mini guide : Faire du baby-sitting.

Le service à la personne

Ce secteur a du mal à recruter actuellement et les offres sont très nombreuses. Même si côté agences elles embauchent principalement des personnes majeures, les jeunes dès 17 ans ont des opportunités d'emploi. En jouant la carte du direct vous avez toutes vos chances de trouver un job au domicile des particuliers employeurs. Travaux ménagers, jardinage, petit bricolage, garde du chien, du chat, nettoyage du bocal à poissons, soutien scolaire, aide informatique, ouverture de la maison du voisin pendant ses vacances ... voici de nombreuses missions que vous êtes en mesure d'effectuer selon vos compétences et vos envies.

Pour trouver ce type de job, commencez par faire le tour de votre quartier ou de votre immeuble et déposez des annonces dans les boîtes aux lettres, dans les commerces de proximité Adaptez votre recherche à vos compétences et à la saisonnalité ! Forte demande de baby-sitting à la rentrée de septembre, courses aux personnes âgées, gardes d'animaux en été, soutien scolaire avant les examens, etc.

Des offres sur :

- www.pole-emploi.fr
- www.ljeunesolution.gouv.fr
- www.infos-jeunes.fr

L'animation

Travailler comme animateur dans un centre de vacances et de loisirs c'est possible à partir de 17 ans, âge requis pour se former au Bafa. En période de vacances, des emplois sont proposés dans le domaine de l'animation. Les campings recrutent avec ou sans bafa, pour renforcer les équipes en pleine saison.
www.planetanim.fr www.jobanim.com

L'agriculture

Maraîchage de plein air ou sous serres, cueillette de fruits, de fleurs, ramassage de légumes, castration du maïs, conditionnement... Les besoins en main d'œuvre sont importants l'été. Sur notre région, la cueillette du muguet est également une opportunité de job lorsqu'elle coïncide avec les vacances scolaires de printemps ! Motivation, habileté et bonne résistance physique sont nécessaires pour travailler dans l'agriculture car les conditions météo ne facilitent pas toujours la tâche ! Pensez mobilité ! Vous devez être en mesure de vous rendre sur les lieux de culture pas souvent desservis par les transports en commun ! Un plus : le vélo électrique ou le scooter pour vous déplacer !

Offres sur www.lagriculture-recrute.org ou www.anefa.org/pays-de-la-loire

La restauration – La vente

Plongeur, serveur dans un restaurant, équiper dans un fast-food, vendeur dans une boulangerie, dans une sandwicherie, employé sur les marchés, dans un supermarché... les secteurs de la restauration et du commerce embauchent de nombreux saisonniers notamment l'été.

Privilégiez les petits commerces de proximité ou le direct tout en évitant les heures de service ou de rush car les patrons n'auront pas le temps de vous écouter !

La rémunération

Rémunération versée aux moins de 18 ans et ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- **moins de 17 ans** : 80 % du SMIC
- **entre 17 et 18 ans** : 90 % du SMIC

Néanmoins, vous pouvez toujours négocier votre salaire !

Smic au 1er janvier 2022

10,57 € brut/h

Env. 8,37 € net/h

Des alternatives au job...

Si vous n'avez pas trouvé de job cette année, ne le vivez pas comme un échec mais plutôt comme un premier entraînement. Vous serez plus performant l'année prochaine !

Utilisez votre temps libre pour découvrir d'autres alternatives au job tout aussi enrichissante. Quelques expériences pour approcher le monde du travail et à valoriser sur votre CV

Les Coopératives Jeunesse de Services – CJS

Une initiation à la création d'entreprise, encadrée, pour des jeunes entre 16 et 18 ans le temps d'un été qui vous permet de dégager un petit revenu. www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services.

Dans le même esprit les Coopératives Jeunesse de Travail CJT. Infos sur www.cemea-pdll.org

Se préparer au Bafa

Pour encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents et animer des activités ludiques et de découverte en accueils collectifs de mineurs à titre non professionnel et de façon occasionnelle. Consultez notre mini guide « Passer son Bafa pour travailler dans l'animation ».

Bénévolat

Offrir de son temps sur un festival, dans une association de solidarité, dans un club sportif... ces expériences riches en rencontres sont de bonnes alternatives au job et élargissent votre réseau.

Chantiers Argent de poche, Plan job, Chantiers de jeunes

Une forme de travail de quelques heures par jour tout en étant encadré par des professionnels. À retrouver sur www.infos-jeunes.fr

Sapeur-Pompier Volontaire – SPV

Un engagement quotidien au service des autres dès 16 ans. www.pompiers.fr

Les chantiers de jeunes bénévoles

Dès 14 ans, une expérience collective de bénévolat en France ou à l'étranger : vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission.

Trouvez votre chantier sur www.cotravaux.org

La plus-value d'un job pour un mineur

Outre l'aspect financier c'est aussi :

- gagner en autonomie,
- enrichir son CV,
- découvrir à son tour le monde du travail,
- acquérir de l'expérience,
- renforcer ses choix d'orientation
- gagner en confiance.

JANVIER 2022 - n° 3.05

Directrice de publication : Séverine CORNET

Rédaction : Fabienne MASSE

©CRIJ des Pays de la Loire. Reproduction interdite sauf autorisation

Ils soutiennent le CRIJ



Avec le soutien de l'État - Préfecture de la Région Pays de la Loire - Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports

